

Tarifs

Quotient familial (QF)	<350	351-500	501-700	701-1000	1001-1500	1501-2000	>2000
Commune	5 €	7 €	11 €	13 €	15 €	17 €	19 €
Hors commune	9 €	11 €	15 €	17 €	19 €	21 €	23 €

Facturation

La facturation intervient à la fin de chaque trimestre, à l'appui d'une facture établie par le régisseur du service.

Le règlement est à effectuer, par chèque à l'ordre du Trésor Public, en numéraire (en s'adressant directement au régisseur à l'Accueil de la Mairie), par Tickets CESU garde d'enfants, soit par télépaiement via le portail famille. Les chèques, accompagnés du talon de règlement, peuvent également être déposés dans la boîte aux lettres de la Mairie ou envoyés par voie postale (7, rue de la Mairie – 63670 LE CENDRE).